NARRÉ
DU VOYAGE
FAICT POUR LA
MISSION DES ABNAQUIOIS
ET
des Connaiſſances tiréz de la
NOUVELLE ANGLETERRE
et des diſpoſitions des Magiſtrats de cette Republique pour le ſecours contre les Iroquois, ès années 1648 & 1649.

PAR

Le R. Père GABRIEL DREUILLETTE
de la Compagnie de JESUS.

Imprimé d'après la Copie de l'Original dépoſé parmi les papiers du Bureau des Biens des Jéſuites, à Québec.

Imprimerie de Weed, Parsons & Cie. Albanie *N. Y.*
1855.

TABLE
DES MATIÈRES.

Narré du Voyage faict pour la Miſſion des Abnaquiois, et des Connaiſſances tiréz de la Nouvelle Angleterre et des diſpoſitions des Magiſtrats de cette Republique pour le ſecours contre les Iroquois.

Narré du Voyage du Père Dreuillette a la Nouvelle Angleterre, 1

Reflection ſur l'Eſperance que donnent les Sauvages, 25

Reflexions touchant ce qu'on peut eſperer de la Nouvelle Angleterre contre l'Irocquois, 26

M

NARRÉ DU VOYAGE

FAICT POUR LA

MISSION DES ABNAQUIOIS

et des connaiſſances tiréz de la Nouvelle Angleterre et des diſpoſitions des Magiſtrats de cette Republique pour le ſecours contre les Iroquois. Le tout par moi GABRIEL DREUILLETTE de la Compagnie de JÉSUS.

IE partys de Quebec pour cette Miſſion le premier de Septembre par ordre de mon Superieur et avecq ung paſ-

ſeport et congé de Monſieur d'Aillebouſts, lieutenant général du Roy et gouverneur dans tout le fleuve Sainct Laurent accompagné de Noel Negabamat Cap^ne^ de Scillery charge auſſi de lettres de creance pour parler de la part du dict Sieur aux gouverneurs et magiſtrats du dict pays.

J'arrivay à Narantſouat quy eſt la plus haulte habitation des Sauuages Abnaquiois ſur la rivière de Kenebec a quinze ou ſeize lieues de la plus haulte habitation des Anglois ſur cette riviere laquelle eſt diſtante de l'embouchure de ſeize lieues.

J'arrivay la veille Sainct Michel a ceſte habitaõn d'Anglois la plus haulte laquelle tant des Anglois et Sauuages eſt appelée Couſſinoc et le jour ſuivant feſt de celuy que

nous avons pris pour patron et conducteur de notre voyage le dit Noel et moy parlasmes au Commis de la dte habitation accompagnéz des Abnaquiois auxquels nous avions parlé en passant, Noel luy parlant avec son presents dun pasquets de Castorts luy dict Monsieur le Gouverneur du fleuve Sainct Laurent par le pere quy est icy a ceux de votre nation et moy comme allié je joinct ma parolle a la sienne non point pour te parler a toy seul mais bien pour te dire que tu embarques ma parole cest a dire mon present pour le porter au gouverneur de Plimout. Le dict Commis leur temoigna qu'il feroit aupres du dict gouverneur et des dts magistrats tout ce qu'on pourroit attendre dun bon amy sur quoy Noel et les Abna-

quiois demanderent que jallaſſe avecq luy pour preſenter moymeſme les lettres du dict Sieur gouverneur et expliquer ſes intentions ſuivant la lettre de créance qu'il en avoit et porter la parolle des Chreſtiens de Scillery et des Katecumeſnes de la rivière de Kenebec. Le Commis nomme Jehan Winſlau bourgeois marchant de la colonie de Plimouth quy eſt ung naturel aſſez bon comme nous dirons cy apres repondit Jaime et reſpecte le patriarche cest de ce nom quils ſe ſervent ſur ceſte riviere et ſur toute la coſte de l'Accadie en mon endroit. Je le logerai chez moi et le traitterai comme mon propre frère car je connois aſſez le bien quil faict parmy vous et la vie quil y mene ce quil dict parcequil a un zelle

particulier pour la Converſion des Sauvages auſſi bien que ſon frere Edouard Winſlow agent pour la dᵗᵉ Nouvelle Angleterre vers le parlement de l'ancienne Angleterre, lequel taſche de moienner une confrairée pour eſlever et inſtruire les Sauvage comme il ſe pratique aux pauvres de la charite de Lon Les aũe particularites ſont dans les lettres que j'eſcriuis tant au dict Sieur gouverneur a Quebecq qua mon Superieur le quinzieme de novembre.

Je partys de Couſſinoc par terre avecq le dict commis dautant que la fregatte quy nous devoit mener aiant eu quelque ſubject de retarder pour attendre les Sauvage et non eſtre ſurpriſes des glaces, ceſt pourquoy il nous fallut aller à dix lieues pour nous embarquer par

mer a Maremiten que les Sauvages appellent Natſouac. Ce chemin fut penible particulierem[t] a ce Commis quy eſt deſja ſur laage et quy me temoigna quil ne lauroit jamais entrepis ſauve quil avoit donne ſa parolle a Noel.

Le vingt cinquieſme nous fiſmes voile et en chemin faiſant nous trouvaſmes a Temeriſcau des peſcheurs Anglois dou quelcqungs firent plinte au dict Commis de ce quil meſnoit ung François le long de ceſte coſte quy eſtoit un eſpion pour ſervir aux françois quy devoit ravager leurs habitations.

Les vents contraires furent cauſe que nous narivaſmes at Kepane qui fait la Cap de la grande baye de Boſton que le cinq[me] de décembre lequel fut auſſi cauſe quil nous fallut aller par terre en partie et

partie par baſteau pour paſſer le trajet de la grande baye a Charleſton ou nous traverſaſmes la rivière quy le ſepare davec Boſton ou nous arrivaſmes le huictieſme. Les prin^aux de Charleſton ſcachant que je venois de la part du dict Sieur gouverneur prirent le devant pour donner advis au Major General Gebin affin de ſe trouver a mon entree en ſon logis.

Son commis Jehan Winſlow que jappelle au doreſnavant mon pereira a cauſe de l'affection quil ma toujours temoigné ayant faict ſon raport au dict Sieur Gebin du ſubject de mon voyage il me recuſt comme vray ambaſſadeur de la part du dict Sieur gouverneur et me donna un clef dun departement en ſa maiſon ou je pouvais avec toute liberte faire ma priere et les

exercices de ma religion et me pria de ne point prendre d'autre logis pendant que je ſejournerois a Boſton.

Lendemain huictieme le dict Sieur Gebin accompagné de
me mena a de boſton a ung village nomme Rogsbray ou etoit pour lors le Sieur Dudley Gouverneur de Boſton auquel je preſentai ma lettre de creance de la part du dict Sieur gouverneur laquelle ayant ouvert il commande a un interprette de la tranſlater de françois en anglois.

Luy dict quil venoit pour parler de la part de Nouel et des Chreſtiens de Scillery comme auſſi des Catacumeſnes des Abnaquiois, leſquels mavoient faict leur ambaſſadeur aupres de luy et me donna jour pour mouir au mardy ſuivant

treiz^me^ de decembre donnant ordre que les magiſtrats fuſſent adverty pour ſe rendre a Boſton ce jour la.

Le treizieme le dict Sieur Gouverneur de Boſton et les Magiſtrats minvitèrent a diner et a liſſue me donnerent audience outre les Magiſtrats et le Secretaire il ſe trouva homme deputé du peuple quils appellent repreſentatif.

Je fiſe inſtance particulier de la part des Abnaquiois quy ont eſte tue par l'Irocquois quy eſt dans la lettre eſcrite au pere Lejeune en larticle huictieme — apres quoy il me fuſt dit de me retirer et puis invité au ſouper apres lequel ils me donnerent la reſponſe quy eſt dans lautre lettre en larticle cy devant dict.

A loccaſion de la qualite que je prix dambaſſadeur de mes Ca-

tacumenes du Kenebec ils me dirent que Boſton ny prenoit point dintereſt et quil falloit madreſſer a Plimouth.

Je partys de boſton le vingt-unieme du dict moi de decembre pour plimouth ou jarrivai le lendemain avec mon dict lequel me logea chez un des cinq fermiers de Kouſſinoc nommé padis. Le gouverneur du lieu nomme Jehan Brentford me recuſt avec courtoiſie et mindica audience au lendemain et minvita a un feſtin de poiſſon quil fit a mon occaſion ſcachant que ceſtoit le vendredy. Je trouvais aſſez de faveur en cette habitation car les fermiers et entre aultres le capitaine Thomas Willets parlerent au gouverneur pour le bien de ma negociation et enſuite nous euſmes les pourparlers

quy ſont contenues dans la lettre dans larticle

Le 24. Je partys le vingt quatre et revins par t^re^ a boſton en compagnie du fils et du nepveu du mon dict leſquels payerent pour moy en chemin faiſant. J'arrivay a Roſqbray ou le miniſtre nomme Maiſtre heliot qui enſeignoit quelcq̃. ſauvages me recuſt chez lui a cauſe que la nuict me ſurprenoit et me traita avec reſpect et affection me pria de paſſer liver avec luy.

Le lendemain vingt neufvieſme jarivay a boſton et me rendiſt chez le Sieur may^r^ gñal guebin.

Le trentieſme du dict mois je parlay au Sr Ebens lun des magiſtrats quy me temoigna eſtre fort aiſe que le gouverneur de Plimout voulut pourſuivre le ſecours contre

les Irocquois disant quil estoit fort raisonnable de secourir ses freres Chrestiens quoique dautre religion et particulierement contre un payen persecuteur des Chrestiens. Il me presenta la response du Sieur gouverneur de boston et des magistrats et celles de monsieur le gouverneur.

Le dernier du dict mois je retournay a Rosquebray pour prendre conge du dict Sieur Dudley Gouverneur quon insera dans la lettre daffeurance pour le passage des françois qui voudroient aller par boston contre les Irocquois et me serant la main il me dit Asseurez Monsieur votre gouverneur que nous voulons estre ses bons amis et serviteurs quelque guerre quil y aye entre les couronnes. Je suis fort aise que le gouverneur de

plimout veulent pourſuivre le ſecours que vous ſouhaittez contre les Irocquois : je luy aideray de tout mon pouvoir.

Le premier de janvier jeſcrivis un franc au pere LeJeune par un navire anglois quy partaſt le huictieſme jour du meſme mois tout leſtat des affaires de monſieur Guebins eſcriviſt a Monſieur de Latour et addreſſa le tout a au Sieur Roſee je priois le pere Lejeune d'envoyer reſponſe tant a boſton qua Monſieur noſtre gouverneur par les peſcheurs de gaſpey dont la teneur eſt dans la lettre dans larticle

Jeſcrivis auſſy au Sieur Edouard Winſlow a la ſollicitation de M. ſon frere le priant deſcrire en faveur de notre affaire aux Magiſtrats de la Nouvelle Angleterre.

Quelcque temps apres jeſcrivis au Sieur Wintrop fils du feu Sieur Wintrop cy devant gouverneur de boſton lequel eſt un des principaux Magiſtrats de la colonie de Kenetigout fort bon amy a ce quon dict de Francois et Sauvages.

Le troiſieſme du dict mois je parlay avec Sieur gebin quil me dict quil feroit ce quil pouvoit pour le ſecours contre les Irocquois mais quil croioit que le peuple de Boſton ne ſy partoit pas que neantmoins quil croioit quil y auroit moyen dhumilier l Irocquois peut etre quil jette ſon deſſein ſur une nouvelle deſcouverte quil a commencé vers la nouvelle Suede.

Le cinquieſme le dict Sieur Guebin me conduiſit juſque au port et me recommanda fort particulierement a Thomas Yau

maiſtre dun barcq qui partoit pour Kenebec.

Le neufvieſme du dict mois le mauvais temps nous arreſta a Morbletz ou il y a quantite de perſonnes le miniſtre nomme Guillaume Walter me recuſt avecq grande affection en ſa compagnie je me rendis a Salem pour parler au Sieur Indicott quy parle et entend bien le françois et bon amy de la nation et paſſioné que ſes enfans continuent dans ceſte affection voiant que je navois point dargent il me deffraya et traita a la table des Magiſtrats quy pendant huict jours donnoient audience a tout le monde. Je luy laiſſay en forme de lettre une procuration quil me demenda pour agir efficacement pendant la Cour general de boſton quy ſe devoit tenir le

treizieſme de may. Il maſſeura quil feroit ſon poſſible pour y faire conſentir la colonie de Boſton qui ſervoit de reigle aux autres me diſant que le gouverneur de Plimout avoit un juſte ſubject de pourſuivre dobtenir cela des colonies. A mon depart il me dict quil avoit fort bien lu ce que javois laiſſe par eſcript de la part de Monſieur noſtre gouverneur et de mes Catecumeſnes et quil le poſſedait parfaitement, quil deſpecheroit ung homme pour me porter lettre a Kennebec, quil me diroit ce quil auroit faict en ceſte affaire et obtenu des Magiſtrats le pluſtoſt quil pouvoit.

Le vingtquatrieſme de janvier jarrive a Peſkatigset quy eſt a vingt lieues de boſton. La jappris a fond liſtoire du Capitaine Ki....

qui priſt vers le cap breton environ le mois de Juillet un peſcheur françois nomme Eſlie Couſturier de la tremblade. La priſe a eſté eſtimé juſqua ſept cents piſtolles Monſieur Chapellier Vice Gouverneur d'Agamenticos qui eſt a deux lieues des Peſkatigset maſſeura que tout le monde eſtoit indigne contre ce capitaine, que boſton lavoit condamne a cent piſtolles et chaque matelot a quarante et en un mot quon voioit que le ciel meſme ſe declara contre luy ung grand vent de nordeſt ayant fracaſſé la fregatte dont il s etoit ſervi pour ſurprendre ce pauvre françois huguenot en vertu dune com^{on} que larchiduc leopole luy donna lan quarante ſept juſqu'a la concurrence de quatorze mille piſtolles.

Pierre Tibaud bon Catholique

me confirme toute ceſte hiſtoire comme temoign oculaire lequel voiant que ceſte fregatte dont il eſtait matelot eſtoit briſée obtient de maiſtre Thomas Yau aſſeurance pour venir en Canada environ le mois de May, ceſt un jeune matelot de Sainct Nazaire ſur la riviere de Nante bon intreprete anglois flamand holandois eſpagnol quy peut ſervir de pilote pour la coſte de la nouvelle angleterre juſqu'en Virginie.

Je luy donnay parolle quil ſeroit receu en qualite de matelots a Kebec a ſeize livres par mois comme il eſtoit avec les Anglois.

Le vingtcinquieſme dans Peſkatigset Thomas Yau maiſtre de la barcque qui me ramenoit a Kenebec de ſon plein mouvement me demande un ſimple certificat de

la paix et bonne intelligence entre la Nouvelle France et la Nouvelle Angleterre pour ſe rendre a liſle percee environ le mois dApril ou de May avecq trente thonneaux de bled dinde oultre les autres denree.

Le ſeptieſme Febvrier a Tameriſkau ou les peſcheurs me temoignent beaucoup daffection cetoient ceux la meſme qui mavoient tenu pour eſpion allant a Boſton.

Le huictieme Febvrier je me rends vers la riviere de Kenebec ou je continue ma miſſion interrompue. Tous les Anglois quy ſont ſur ceſte riviere m'ont receu avecq beaucoup de demonſtration daffection.

Le treizieſme Apvril M Jehan Winſlau mon vray arriva de

plimout et boſton a Kaſſinoc il maſſeure que tous les Magiſtrats et les deux Commiſſionaire de plimat ont donne leur parolle et conclud quil falloit preſſer les autres colonies de ſe joindre a eux contre l Irocquois en faveur des Abnaquiois quy ſont ſoubs la protection de ceſte colonie de Pleymat quy a la ſeigneurie de Kaſſinoc et pour ſes droits de ſeigneurie prend la ſixieme partie de ce quy provient de la traitte en oultre que Monſieur brentford gouverneur quy eſt un des cinq marchands ou fermiers quy fourniſſent tout ce quy eſt neceſſaire pour la traitte avoit deſja fait partir des le vingt-ieſme de Mars le Capitaine M^tr^ Thomas Wilhet fort affectioné aux Abnaquiois avecq leſquels il a un cognaiſſance a Kaſſinoc pendant

pluſieurs annees avecq des lettres preſentees pour le ſecours contre l'Irocquois aux gouverneur de Harfort ou Kenetigøt quy eſt ſur la riviere des Sokøckiois a cinquante lieües de pleymøt et de Nieufhaven ou Køinopiers quy eſt a dix lieues de Harfort et meſme au gouverneur de Manate pour empeſcher quil ne traicta plus darmes aux Irocquois et luy parler forttement affin que nonſeulement il ne s oppoſe pas a ceux qui voudroient attacquer l'Irocquois mais meſme quil aida les Anglois a ce deſſein en vertu de l'union dans laquelle il eſt entré avecq la Nouvelle Angleterre depuis quelques annees.

Ce Capitaine a ordre de trouver a Nieufhaven ou Køinopeia pour ſolliciter les Commiſſionaires ou deputes des quatre colonies quy ſy

doibvent aſſembler.

Il ma adjouſte que le commun bruict dans boſton ou il avoit eſte dix ou quinze jours eſtoit que M. Indicot ſeroit gouverneur de ceſte colonie a la premiere cour generalle quy ſe debvoit tenir environ le dix ſeptieſme may.

Le meſme et les lettres de quelcques particuliers de boſton aſſeurent que le ſentiment commun des par^lrs du dict boſton eſt que ſy la republique ne veult pas ſe reſoudre a ce ſecours contre l'Irocquois par authorité publique les volontaires par^iers ſont preſte a ceſte expedition avecq la ſimple permiſſion de la dite requeſte comme en faveur de Monſieur Guebins pour Monſieur latour quelcques troupes allerent contre feu Monſieur daunay.

Le vingtquatrieſme dapvril le

Sokæckiois arrive et portant parolle de la part de quatre bourcg a ſcavoir des Sokæckiois, des Pagamptagæ, des Penagæc et des Mahingans ſcituée ſur la riviere de manate reſpond aux propoſitions que je luy avois faict luy parlant lauthomne paſſe le dix-huictieſme de Novembre. (Les Abnaquiois ſe joignant a moy avoient faict preſent aux Sokæckiois de quinze colliers et de dix ou douze braſſelets de pourſelaine quy ſe pouvoit eſtimer a ſept ou huict paſquets de Caſtorts pour leur dire : faicte ce que Onontio et tekæirimaech vous diſent) diſant que ces quatre bourgs ayant tenu Conſeil pendant trois mois de liver paſſé avoient conclu de riſquer contre l Irocquois avec Onontio et Noel ſoit que l Anglois

entrepriſe la guerre contre les Irocquois, ſoit quil ne lentrepriſe pas et quand lIrocquois ſera extermine contre toute autre nation qui ſe ſoit quy veuille faire la guerre vers Quebecq 2° Il adjouſte que pluſieurs autres nations quy leur ſont alliez les accompagneront en guerre nommement une appellée Nstchihuict fort nombreuſe et redoutee de l Irocquois elle eſt ſcituee entre les Mahingans et Manathe.

Il offre a Nouel Taksirimach ou des a preſent deſſuier le ſang des Algonquins et des Soksckiois quy ſe ſont tue par meſgarde et faulte de ſe recognoiſtre ou bien dattendre apres la mort de lIrocquois pour ſe faire la ſatiſfaction quils ont couſtume de ſe faire les ungs aux autres en tel cas.

REFLECTION *ſur l'Eſperance que donnent les Sauvages.*

IL eſt certain que toutes les Nations de Sauvages quy ſont dans la Nouvelle Angleterre haiſſent l Irocquois et craignent qu apres les Hurons et les Algonquains il ne les extermine et a pluſieurs il a caſſé les teſtes les trouvant a la chaſſe du Caſtor ſans faire aucune ſatiſfaction.

De plus il eſt certain que les Sokɛckiois ont ete fortement alliez aux Algonquains et ſont bien aiſes de ſe delivrer du tribut annuel de porcelaine que lIrocquois exige, voire de ſe vanger de la mort de quantite de leur compatriotes tue par les dict Irocquois. Outre cela ils eſperent la chaſſe du caſtor

vers quebecq après la mort de lIrocquois.

Enfin il eſt aſſeure que la ſeule nation de Nɐtchihout quy a des armes ſuffit pour ſy bien divertir a tout le moings lIrocquois quils nayent point le loiſir de nous rien faire de notable.

REFLEXIONS *touchant ce qu'on peut eſperer de la Nouvelle Angleterre contre l'Irocquois.*

Ieremt. Je ſuppoſe comme choſe tres aſſeuree que les Anglois des quatre colonies unies a ſcavoir Boſton, Pleymeɐth, Kenetigɐt, Kɐinopeia ont fort bonne main pour exterminer les nations ſau-

vages : ils en ont extermine deux *uſque ad mingentem ad parietem.* Ils ſont ſi puiſſants en nombre que quatre mille hommes peuvent eſtre mis ſur pied dans la ſeule colonie de Boſton. Ils ſont quarante mille ames dans ces quatre colonies pour le moins et dailleurs le chemin pour aller aux Irocquois eſt fort court et fort facile.

2ᵉ Je ſuppoſe larticle expreſſe de leur union quy porte que ſans le conſentement des Commiſſionaires ou des deputez de ces quatre colonies aulcune de ces colonies ne peult entreprendre aucune guerre offenſive ; par tant il fault que les dicts deputez s aſſemblent pour deliberer la deſſus et que trois colonies conſentent a ce ſecours afin que la pluralité des voix l'emporte.

Or cela ſuppoſe je penſe que nous avons aſſez bonne eſperance de ce ſecours par le moien des Anglois pourceque nous avons une morale aſſeurance que de quatre colonies trois ſont pour conſentir.

2°. Le gouverneur de Pleymøt avecq tous ſes magiſtrats nonſeulement conſente mais preſſe ceſte affaire en faveur des Abnaquiois quy ſont ſoubs la protection de la Colonie de Pleymøtch.

Toute la Colonie y a un interet aſſez conſiderable pourceque par le droict de Seigneurie elle prend chaque annee la ſixieme partie de tout ce quy provient de la traicte ſur cette riviere de Quinebec.

Et en par^er^ le gouverneur meſme avec autre quatre bourgeois des plus conſiderable quy ſont comme fermiers de ceſte traicte perderoient

beaucoup perdant tout leſperance du commerce de Kennebec et de Kebec par le moien des Abnaquiois ce quy arrivera bientot infailliblement ſi lIrocquois continue le tuer et chaſſer a mort les dicts Abnaquiois comme il a faict depuis quelcques années.

Le gouverneur a un puiſſant prejugé pour obtenir ce ſecours toutes les colonies aiant pris guerre en faveur dune nation ſauvage quy eſt ſur la riviere de Pecot nomme Morchigander pourceque la Colonie de Kenetigset aiant ſoubs ſa protection la dicte nation a demande aux aultres trois colonies quelles entrepriſſent ceſte guerre.

Voiez plus au long dans la coppie de la lettre eſcript au R. P. le Jeune en l article

Ce que ce gouverneur a reſpondu eſt a faict adjouſtez que tout le monde aſſeure que lauthorite de ce gouverneur eſt tout puiſſante.

2° Le vicegouverneur de Boſton nomme Mr. Indicott quy fort probablement eſt maintenant gouverneur a donne parolle quil fairoit tout ſon poſſible pour y faire conſentir tous les Magiſtrats de Boſton eſt ſe joindre avec le gouverneur de Pleymact. Tous les magiſtrats de Boſton eſcrivent quils le recommanderont fort aux deſputez.

Linteret quy a Boſton eſt leſperance dung bon commerce avec quebecq ſurtout celuy quil a vers la Virginie et vers liſle de barbade et Sainct Chriſthopf eſtant ſur le point deſtre rompue par la guerre que ſuſcitent les parlementaires pour y exterminer lauthorite des

gouverneurs quy tiennent en ore pour le roy d angleterre.

Ceſt intereſt a faict dire par advance aux marchands de Boſton que ſy la republique faiſait difficulte dy envoyer des troupes les volontaires ſe contenteraient dune ſimple permiſſion pour ceſte expedition.

3° Le principal magiſtrat de la colonie de Kenetigst nomme Monſieur Wintrop fils du feu Monſieur Wintrop quy le premier a eſcript a Quebecq pour le commerce ayme fort les François et probablement fera pour ce ſecours ce quil poura enſuite de la lettre que je luy ay eſcript le priant dachever ce que ſon pere a commence.

Pour le gouverneur de Ksinopeia tout le monde aſſeurant quil eſt grandement raiſonnable il y a

apparence que ſy il ne pouſſe pas ceſte affaire a tout le moins ne l'empeſchera-t-il pas, ſurtout voiant que Boſton et Pleymst quy ſont les deux colonies les plus conſiderables et comme la reigle des autres le preſſent. Oultre tout cela jay eſcript avecq Mr Jehan Winſlau a Mr Edouard Winſlau agent en Angleterre de la part de ces quatre Colonies affin quil eſcrive un mot en faveur des Chreſtiens et des Catechumeſnes Sauvages quil ayme tendrement ung mot de ſa part eſt tout puiſſant ſur leſprit des deputes de ces quatre Colonies. Enfin ce que jay repreſente de la part de Monſieur le gouverneur de Quebecq et de la part des Chreſtiens Sauvages ſemble eſtre ſy preſſant qua peine pourront ils s excuſer s ils ne concluent ce ſecours.

Voici le tout au long pour le moins ceſte diſpoſition favorable de ces trois Colonies ſuffit pour nous faire eſperer une permiſſion pour les volontaires quy voudront faire le coup ou a tout le moings des lettres de faveur pour la province de Mariland toute compoſe dAnglois Catholiques quy ſont aſſez pres des Irocquois.

FIN.

AUCTOR PRETIOSA FACIT